Brevet N° **8** 7 3 6 du 12 septembre 1988

Titre délivré ____6_AVR. 990



Monsieur le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes Service de la Propriété Intellectuelle LUXEMBOURG

Demande de Brevet d'Invention

I. Requête	(1
La société dite : L'OREAL	
14, rue Royale F-75008- PARIS	(2
Représentée par : E.T. FREYLINGER & E. MEYERS, Ing. cons. en P.I.	
46, rue du Cimetière LUXEMBOURG Mandataires	
dépose(nt) ce Douze Septembre mil neuf cent quatre vingt huit	
à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:	
1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant:	/ =
"Procédé de teinture des fibres kératiniques avec un monohydroxyindole associé à un iodure et compositions mises en oeuvre"	
2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires;	
3planches de dessin, en trois exemplaires;	
1. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 12 septembre 19 5. la délégation de pouvoir, datée de Paris le 9 septembre 19	88 ; 988 .
6. le document d'ayant cause (autorisation);	·
déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont):	(6)
mir désignation se parée	
evendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de déposée(s) en (8)	(7)
e (9)	
ous le Nº (10)	········
ous le N° (10)u nom de (11)	
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg	
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière	(12)
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg	. (12)
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentio	(12) onnées,
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentie vec ajournement de cette délivrance à 18 mois ne déposant / mandataire:	(12) onnées,
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentie vec ajournement de cette délivrance à 18 mois le déposant / mandataire: II. Procès-verbal de Dépôt a susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Mondataire.	(12) onnées, (13) (14)
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentie vec ajournement de cette délivrance à 18 mois le déposant / mandataire: II. Procès-verbal de Dépôt a susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Mondataire.	(12) onnées, (13) (14)
ous le N° (10) u nom de (11) lit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentie vec ajournement de cette délivrance à 18 mois le déposant / mandataire: II. Procès-verbal de Dépôt	(12) onnées, (13) (14) yennes,
ous le N° (10) u nom de (11) lit (élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46, rue du Cimetière ollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmention vec ajournement de cette délivrance à 18 mois déposant / mandataire: II. Procès-verbal de Dépôt a susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyenne et de la Propriété Intellectuelle à inventionry, en date du: 12 septembre 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyenne de l'Économie	(12) onnées, (13) (14) yennes,

Mémoire descriptif déposé à l'appui d'une demande de brevet d'invention pour :

"Procédé de teinture des fibres kératiniques avec un monohydroxyindole associé à un iodure et compositions mises en oeuvre"

> L'OREAL 14, rue Royale 75008 PARIS FRANCE

Procédé de teinture des fibres kératiniques avec un monohydroxyindole associé à un iodure et compositions mises en oeuvre.

L'invention est relative à un nouveau procédé de coloration des fibres kératiniques et plus particulièrement des fibres kératiniques humaines, telles que les cheveux, avec un monohydroxyindole associé à des ions iodure et aux compositions mises en ceuvre dans ce procédé.

5

10

15

20

La teinture des cheveux par des dérivés hydroxylés de l'indole a déjà été proposée dans le passé, en particulier dans le brevet US-A-4.013.404, ainsi que dans le brevet FR-A-2.252.841 et dans la demande allemande DE-A-3.031.709.

On utilise généralement dans ces procédés antérieurs, lorsque les colorants sont utilisés à titre de colorants d'oxydation, des agents oxydants, tels que le peroxyde d'hydrogène ou différents persels pour développer la coloration.

Ces procédés de l'état de la technique comportent cependant un certain nombre d'inconvénients dans la mesure où ils conduisent à des nuances peu puissantes malgré de longs temps de pose ou à des teintures en surface très peu résistantes aux agents extérieurs tels que les intempéries ou le soleil, ou encore aux shampooings et à la transpiration.

La demanderesse vient de découvrir, ce qui fait l'objet de la présente invention, qu'en associant des ions iodure avec un monohydroxyindole défini ci-après, il était possible d'obtenir surprenante des teintures particulièrement puissantes et résistantes. L'association permet, par ailleurs, d'obtenir une bonne couverture des cheveux blancs, unisson amélioré et une teinture moins sélective.

L'invention a donc pour objet un procédé de teinture mettant en oeuvre un monohydroxyindole et des ions iodure en présence de peroxyde d'hydrogène.

Un autre objet de l'invention est constitué par des compositions mises en oeuvre dans ce procédé, ainsi que les kits ou nécessaires de teinture à plusieurs compartiments, contenant les différents composants destinés à être utilisés dans le procédé conforme à l'invention.

D'autres objets de l'invention apparaîtront à la lecture de la description et des exemples qui suivent.

Le procédé de teinture des fibres kératiniques, de préférence les fibres kératiniques humaines conformes à l'invention, est essentiellement caractérisé par le fait que l'on applique sur ces fibres au moins une composition (A) contenant, dans un milieu approprié pour la teinture, au moins un composé de formule (I):

15

10

5

25

20

$$R_3$$
 (I)

dans laquelle :

5

10

15

20

25

30

35

 R_1 désigne un atome d'hydrogène, un radical alkyle en $C_1\text{--}C_4$;

R₂ et R₃, identiques ou différents, désignent un atome d'hydrogène, un radical alkyle inférieur en C₁-C₄, un radical carboxyle, un radical alcoxycarbonyle;

le radical OH occupe une seule des positions 4, 6 ou 7 du cycle aromatique;

ou au moins un de ses sels ou de ses précurseurs,

associé

- soit à des ions iodure,

- soit à du peroxyde d'hydrogène;

l'application de cette composition (A) étant précédée ou suivie par l'application d'une composition (B) qui contient, dans un milieu approprié pour la teinture :

- soit du peroxyde d'hydrogène à un pH compris entre 2 et 12, lorsque la composition (A) contient des ions iodure;

- soit des ions iodure à un pH compris entre 2 et 11, lorsque la composition (A) contient du peroxyde d'hydrogène.

Le dérivé hydroxylé (I) peut se présenter sous sa forme protégée OZ (Z étant un groupement acyle en C2-C6 et de préférence Z est acétyle), mais dans ce cas le pH de la composition (A) doit être tel qu'il y ait libération de la fonction hydroxyle.

Parmi les composés de formule (I), les composés particulièrement préférés sont des composés dans lesquels le radical alkyle désigne méthyle, éthyle; le radical alcoxycarbonyle désigne méthoxycarbonyle ou éthoxycarbonyle.

5

10

15

20

25

30

35

Parmi les composés de formule (I), on peut plus particulièrement citer l'hydroxy-6 indole, méthyl-1 l'hydroxy-6 indole, l'hydroxy-6 méthoxy carbony1-3 indole, l'hydroxy-6 méthyl-1 méthoxy carbonyl-3 indole, l'acétoxy-6 méthyl-1 méthoxycarbonyll'acétoxy-6 méthyl-1 diméthoxycarbonyl-2,3 indole, indole, l'acétoxy-6 diméthyl-1,2 indole, l'hydroxy-6 diméthyl-1,2 indole, l'hydroxy-6 méthyl-2 l'hydroxy-6 carboxy-2 indole, l'hydroxy-6 diméthyl-2,3 l'hydroxy-6 carboxy-3 indole, l'hydroxy-6 éthoxycarbonyl-3 indole, l'hydroxy-6 éthoxycarbonyl-2 indole, l'acétoxy-6 indole, l'hydroxy-6 méthyl-3 indole, l'hydroxy-7 indole, l'hydroxy-4 indole.

Parmi ceux-ci, l'hydroxy-6 méthyl-l indole est un composé nouveau dont il sera donné ci-après la synthèse.

Les composés plus particulièrement préférés sont l'hydroxy-6 indole et l'hydroxy-4 indole.

L'ion iodure utilisé conformément à l'invention est de, préférence un iodure de métal alcalin, alcalino-terreux ou d'ammonium et plus particulièrement l'iodure de potassium.

Le procédé conforme à l'invention est mis en oeuvre de façon préférentielle en appliquant dans la première étape la composition (A) contenant les ions iodure sous la forme d'iodure de métal alcalin, alcalino-terreux ou d'ammonium et les dérivés d'indole répondant à la formule (I), définis ci-dessus, puis dans une deuxième étape, après éventuellement un rinçage intermédiaire, la composition (B) contenant le peroxyde

d'hydrogène.

Le procédé conforme à l'invention est de préférence appliqué à la teinture des cheveux et en particulier celle des cheveux humains vivants, auquel cas, le milieu utilisé doit être cosmétiquement acceptable.

Selon une forme de réalisation préférée, on rince les fibres kératiniques entre les deux étapes, ce qui permet, entre autre, d'éviter le tachage du cuir chevelu lorsque la composition est utilisée pour la teinture des cheveux humains.

L'invention peut également être mise en oeuvre sans rinçage intermédiaire, ce qui permet notamment de diminuer les temps de pose.

La composition (A) utilis**é**e dans cette variante du procédé conforme à l'invention et qui constitue un autre objet de celle-ci, essentiellement caractérisée par le fait contient dans un milieu approprié pour la teinture, au moins un dérivé d'indole répondant à la formule (I) définie ci-dessus et au moins des ions iodure.

Dans les compositions utilisées conformément à l'invention, les indoles de formule (I) sont généralement présents dans des proportions comprises entre 0,01 et 5% en poids, de préférence entre 0,03 et 3% en poids par rapport au poids total de la composition (A).

La proportion en ions iodure est de préférence comprise entre 0,007 et 4% en poids exprimée en ions I- et plus particulièrement comprise entre 0,08 et 1,5% en poids exprimée en ions I- par rapport au poids total de la composition (A) ou (B).

La teneur est peroxyde d'hydrogène dans les solutions d'eau oxygénée utilisées, est généralement

15

10

5

25

30

comprise entre 1 et 40 volumes et de préférence entre 2 et 20 volumes et plus particulièrement entre 3 et 10 volumes.

Selon une variante du procédé, le pH de la solution d'eau oxygénée est de préférence compris entre 2 et 9.

Le rapport en poids des dérivés d'indole de formule (I) aux ions iodure est compris de préférence entre 0,05 et 10 et plus particulièrement entre 0,5 et 2.

Le procédé de teinture conforme à l'invention et mis en oeuvre en prévoyant des temps de pose pour les différentes compositions appliquées dans chacune des étapes du procédé, est compris entre 10 secondes et 45 minutes, et de préférence de l'ordre de 2 à 25 minutes et plus particulièrement de l'ordre de 2 à 10 minutes.

La demanderesse a pu constater que la teinture réalisée grâce au procédé conforme à l'invention permettait d'obtenir des colorations rapides, pénétrant bien dans les fibres, notamment les fibres kératiniques humaines, telles que les cheveux, sans les dégrader. Ces colorations présentent, par ailleurs, une résistance améliorée aux agents extérieurs, aux shampooings et à la transpiration ou aux traitements d'ondulation permanente.

On a également pu noter que les cheveux teints plusieurs fois à la suite de la repousse étaient plus doux, plus brillants et avaient de meilleures propriétés mécaniques que les cheveux teints en mettant en oeuvre les procédés de l'état antérieur de la technique.

Les compositions mises en oeuvre dans le procédé selon l'invention peuvent se présenter sous des formes diverses, telles que des liquides plus ou moins épaissis ou gélifiés, des crèmes, des émulsions, des

30

25

5

10

15

mousses, et éventuellement être conditionnées dans des dispositifs aérosols ou bien sous d'autres formes appropriées pour réaliser des teintures.

Le milieu approprié pour la teinture est préférentiellement un milieu aqueux constitué par de l'eau ou un mélange eau-solvant(s).

5

10

15

20

25

30

35

Le ou les solvant(s) est (sont) choisi(s) de préférence parmi les solvants organiques, cosmétiquement acceptables lorsqu'ils sont destinés à être utilisés pour la teinture des cheveux humains. Ces solvants sont choisis particulier parmi l'alcool éthylique, l'alcool propylique ou isopropylique, l'alcool tertiobutylique, l'éthylèneglycol, les éthers monométhylique, monoéthylique ou monobutylique de l'éthylèneglycol, l'acétate du monoéthyléther de l'éthylèneglycol, le propylèneglycol, les monométhyléthers du propylèneglycol et du dipropylèneglycol, le lactate de méthyle.

Les solvants particulièrement préférés sont l'alcool éthylique, le propylèneglycol, les monoéthyl et monobutyléthers de l'éthylèneglycol.

Selon une forme de réalisation de l'invention, le milieu approprié pour la teinture peut être constitué par des solvants anhydre, tels que ceux définis ci-dessus, la composition étant dans ce cas, soit mélangée au moment de l'emploi avec un milieu aqueux, soit appliquée sur les fibres kératiniques mouillées au préalable, par une composition aqueuse.

On appelle, conformément à l'invention, un milieu ou solvant anhydre, un milieu ou un solvant contenant moins de 1% d'eau.

Lorsque le milieu approprié pour la teinture est constitué par un mélange eau-solvant(s), les solvants sont utilisés de préférence à des concentrations comprises entre 0,5 et 75% en poids par

rapport au poids total de la composition et en particulier entre 2 et 50%.

Les compositions utilisées conformément à l'invention peuvent également contenir tous autres adjuvants habituellement utilisés pour la teinture des fibres kératiniques et en particulier des adjuvants cosmétiquement acceptables, lorsque ces compositions sont appliquées pour teindre les cheveux humains vivants.

5

10

15

20

25

30

35

Dans ces derniers cas, les compositions peuvent contenir, notamment, des amides gras en des quantités préférentielles de 0,05 à 10% en poids, agents tensio-actifs anioniques, cationiques, ioniques, amphotères ou leurs mélanges, présents préférence dans des proportions comprises entre 0,1 et 50% en poids, des épaississants présents de préférence dans des proportions comprises entre 0,1 à 5% en poids, parfums, des agents séquestrants, des agents filmogènes, des agents de traitement, des dispersants, des agents de conditionnement, des agents conservateurs, des agents opacifiants, des agents de gonflement des fibres kératiniques.

Les épaississants peuvent être choisis parmi l'alginate de sodium, la gomme arabique, la gomme de guar, les biopolymères, la gomme de xanthane ou les scléroglucanes, les dérivés de cellulose, notamment les éthers de cellulose, tels que la méthylcellulose, l'hydroxyéthylcellulose, l'hydroxypropylméthylcellulose, les sels de sodium de la carboxyméthylcellulose et les polymères d'acide acrylique éventuellement réticulés. On **é**galement peut utiliser des agents épaississants minéraux tels que la bentonite.

Les agents alcalinisants, utilisables dans ces compositions, peuvent être en particulier des amines telles que les alcanolamines, les alkylamines, les

hydroxydes ou les carbonates alcalins ou d'ammonium.

Les agents d'acidification, utilisables dans ces compositions, peuvent être choisis parmi l'acide lactique, l'acide acétique, l'acide tartrique, l'acide phosphorique, l'acide chlorhydrique, l'acide citrique.

Lorsque la composition est utilisée sous forme de mousse, elle peut être conditionnée sous pression dans un dispositif aérosol, en présence d'un agent propulseur et d'au moins un générateur de mousse. Les agents générateurs de mousse peuvent être des polymères moussants, anioniques, cationiques, non ioniques, amphotères ou leurs mélanges ou des agents tensio-actifs du type défini ci-dessus.

Ces compositions peuvent également contenir d'autres colorants utilisables pour la teinture des fibres kératiniques et connus en eux-mêmes, et plus particulièrement le dihydroxy-5,6 indole ou ses dérivés décrits plus particulièrement dans le FR-A-2.595.245.

Il est également possible d'introduire dans ces compositions des colorants d'oxydation choisis en particulier parmi les précurseurs de colorants d'oxydation du type para ou ortho, constitués par des paraphénylènediamines, des paraaminophénols, des orthoaminophénols, des orthophénylènediamines, des bases hétérocycliques ou bien les coupleurs ou nuanceurs choisis en particulier parmi les phénols, métadiphénols, les métaaminophénols, les métaphénylènediamines, les dérivés monoou polyhydroxylés du naphtalène et de l'aminonaphtalène, les pyrazolones, les benzomorpholines. On peut également utiliser des colorants d'oxydation dits "rapides", tels que les dérivés trihydroxylés du benzène, les diamino hydroxybenzènes, les aminodihydroxybenzènes les triaminobenzènes.

Ces compositions peuvent également contenir

5

10

15

20

25

des colorants directs choisis parmi les dérivés nitrés de la série benzénique, les colorants anthraquinoniques, les colorants naphtoquinoniques et benzoquinoniques.

En vue de la mise en oeuvre du procédé conforme à l'invention, les différentes compositions peuvent être conditionnées dans un dispositif plusieurs compartiments encore "kit" appelé ou nécessaire de teinture, comportant tous les composants destinés à être appliqués pour une même teinture sur les fibres kératiniques, en applications successives avec ou sans prémélange.

5

10

15

20

25

30

35

De tels dispositifs sont connus en eux-mêmes et peuvent comporter un premier compartiment contenant la composition (A) contenant les dérivés d'indole de formule (I), en présence des ions iodure dans un milieu approprié pour la teinture et dans un second compartiment, la composition (B) à base de peroxyde d'hydrogène.

Une autre forme de réalisation peut consister un prévoir premier compartiment renfermant composition (A₁) contenant le monohydroxyindole formule (I) et un second compartiment renfermant une composition (A2) à base de peroxyde d'hydrogène et un troisième compartiment contenant les ions iodure, respectivement dans des milieux appropriés pour teinture, la composition (A_1) et la composition (A_2) étant destinées à être mélangées tout juste avant application.

Un dispositif particulièrement bien adapté pour la mise en oeuvre de l'invention est constitué par un ensemble distributeur du type de ceux décrits par la demanderesse dans FR-A-2.586.913, comportant deux poches séparées réunies dans un étui souple, les deux poches renfermant les compositions telles que définies ci-dessus.

Les dispositifs à plusieurs compartiments, utilisés selon l'invention, peuvent être équipés de compartiments supplémentaires, notamment lorsque les milieux utilisés pour la composition (A) à base du dérivé d'indole de formule (I) sont anhydres. On procède dans ce cas, avant emploi, au mélange avec un support aqueux approprié pour la teinture, présent dans un autre compartiment.

Ces dispositifs à plusieurs compartiments ou kits, utilisés conformément à l'invention, peuvent être équipés de moyens de mélange au moment de l'emploi, connus en eux-mêmes et leur contenu peut être conditionné sous atmosphère inerte.

Le procédé et les compositions utilisés conformément à l'invention peuvent être mis en oeuvre pour teindre les cheveux naturels ou déjà teints, permanentés ou non ou défrisés ou les cheveux fortement ou légèrement décolorés, éventuellement permanentés. Il est également possible de les utiliser pour la teinture des fourrures ou de la laine.

Les exemples suivants sont destinés à illustrer l'invention sans pour autant présenter un caractère limitatif.

25

5

10

15

EXEMPLE DE PREPARATION

Préparation de l'hydroxy-6 méthyl-1 indole.

5 lère étape :

20

Préparation du benzyloxy-6 méthyl-1 indole.

d'eau, on ajoute 300 ml de toluène, 50 ml de sulfate de méthyle et 7,36 g d'hydrogénosulfate de tétrabutylammonium, puis, sous agitation, 0,33 mole (73,6 g) de benzyloxy-6 indole. Après la fin de l'exothermicité, on maintient l'agitation 15 minutes. Le milieu réactionnel est dilué par deux volumes d'eau. Après séparation de la phase organique, la phase aqueuse est extraite au toluène. Par évaporation, après lavage à l'eau et séchage des phases organiques, on obtient le produit attendu. Il fond à 79°C.

L'analyse du produit obtenu, après recristallisation du méthanol, donne les résultats suivants:

	Analyse	Calculé pour	Trouvé
25		C ₁₆ H ₁₅ NO	
	С	81,01	80,92
	H	6,33	6,36
	N	5,91	5,80
	0	6.75	6.99

2ème étape :

Préparation de l'hydroxy-6 méthyl-1 indole.

On chauffe 30 minutes au reflux le mélange constitué de 0,24 mole (57 g) de benzyloxy-6 méthyl-1 indole, 5,7 g de palladium à 10% sur charbon, 114 ml de cyclohexène et 170 ml d'éthanol à 96°. On filtre chaud afin d'éliminer le catalyseur. Après évaporation sous vide du filtrat, on obtient une huile qui, solubilisée dans l'éther isopropylique, conduit après évaporation à sec, au produit attendu. Il fond à 74°C.

L'analyse du produit obtenu donne les résultats suivants :

	Analyse	Calculé pour	Trouvé
		C9H9NO	
	С	73,47	73,57
20	H	6,12	6,12
	N	9,52	9,39
	0	10,88	11,07

EXEMPLES D'APPLICATION

EXEMPLE 1

5	- Hydroxy-6 indole 2,0 g
	- Iodure de potassium 1,0 g
	- Alcool éthylique 15,0 g
	- Acide citrique qs pH=1,8
	- Eau qsp 100,0 g
10	
	Cette composition est appliquée pendant 5
	minutes sur des cheveux gris à 90% de blancs.
	On applique alors, sans rincage intermédiaire.

15

On applique alors, sans rinçage intermédiaire, sur ces cheveux, pendant 10 minutes, une solution d'eau oxygénée à pH 3 titrant 12,5 volumes. On rince et on sèche. Les cheveux sont teints dans une nuance châtain.

EXEMPLE 2

20	- Hydroxy-6 indole		2,0	g
	- Iodure de potassium		1,0	g
	- Alcool éthylique		10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée			
	vendue sous la dénomination de			
25	JAGUAR HP 60 par la Société MEYHALI	L	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside vendu à			
	la concentration de 60% MA sous			
	la dénomination de TRITON CG 110			
	par la Société SEPPIC		5,0	g MA
30	- Soude qs pH=9			
	- Eau	qsp	100,0	g

Cette composition est appliquée 5 minutes sur des cheveux gris à 90% blancs. Après rinçage, on applique, sur les cheveux, une solution d'eau oxygénée à pH 3 titrant 12,5 volumes et ceci pendant 10 minutes. Après rinçage et séchage, les cheveux sont teints dans une nuance blond nacré.

5

25

EXEMPLE 3

10	- Hydroxy-6 indole	1,0	g
	- Iodure de potassium	1,0	g
	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
15	JAGUAR HP 60 par la Société MEYHALL	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside vendu à		
	la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Société SEPPIC	5,0	g MA
20	- pH spontané = 6,7		
	- Eau qsp	100,0	g

On applique cette composition sur des cheveux gris 90% blancs pendant 15 minutes. On rince les cheveux puis on applique en massant pendant 5 minutes une solution d'eau oxygénée titrant 12,5 volumes et à pH 3.

Après rinçage à l'eau et séchage, on obtient une coloration blond naturel légèrement cendré.

	- Hydroxy-6 indole	0,8	g
	- Dihydroxy-5,6 indole	0,3	g
5	- Iodure de potassium	1,0	g
	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Société MEYHALL	1,0	9
10	- Alkyléther de glycoside vendu à		
	la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Société SEPPIC	5,0	g MA
	- Acide chlorhydrique qs pH=4,4		
15	- Eau qsp	100,0	g

On applique cette composition 15 minutes sur des cheveux gris à 90% blancs puis on rince. On applique alors 5 minutes une solution d'eau oxygénée à pH 3 titrant 12,5 volumes. On rince à nouveau. Les cheveux sont alors colorés dans une nuance châtain clair.

	- Hydroxy-4 indole	1,0	g
	- Iodure de potassium	1,0	g
5	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Soci été MEYHALL	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside vendu à		
10	la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Société SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de GERMAL 115 par		
15	la Société SUTTON	0,1	g
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de NIPA ESTER 82121		
	par la Société NIPA LAB .	0,3	g
	- pH spontané = 6,5		
20	- Eau qsı	100,0	g

On applique cette composition sur des cheveux gris à 90% blancs. Après 15 minutes de pause, on rince les cheveux. On applique alors un lait oxydant à pH 3 titrant 12,5 volumes d'eau oxygénée et ceci pendant 5 minutes. On rince à nouveau et on sèche. Les cheveux sont alors colorés dans une nuance brune.

	- Dihydroxy-5,6 indole	0,5	g
	- Hydroxy-4 indole	0,5	g
5	- Iodure de potassium	0,8	g
	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Société MEYHALL	1,0	g
10	- Alkyléther de glycoside vendu à		
	la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Société SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateur vendu sous la		
15	dénomination de GERMAL 115 par		
	la Société SUTTON	0,1	9
	- Conservateur vendu sous la	•	
	dénomination de NIPA ESTER 82121		
	par la Société NIPA LAB	0,3	g
20	- pH spontané = 6,5		
	- Eau qsp	100,0	g

On applique cette composition sur des cheveux gris à 90% blancs. Après 15 minutes de pause, on rince les cheveux. On applique alors un lait oxydant à pH 3 titrant 12,5 volumes d'eau oxygénée et ceci pendant 5 minutes. On rince à nouveau et on sèche. Les cheveux sont alors colorés dans une nuance châtain.

	- Hydroxy-4 indole	0,5	g
	- Iodure de potassium	0,5	g
5	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Société MEYHALL	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside vendu à		
10	la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Soci été SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de GERMAL 115 par		
15	la Société SUTTON	0,1	g
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de NIPA ESTER 82121		
	par la Soci été NIPA LAB	0,3	g
	- pH = 6,5		
20	- Eau qsı	100,0	9

On applique cette composition sur des cheveux gris à 90% blancs. Après 15 minutes de pause, on rince les cheveux. On applique alors un lait oxydant à pH 3 titrant 12,5 volumes d'eau oxygénée et ceci pendant 5 minutes. On rince à nouveau et on sèche. Les cheveux sont alors colorés dans une nuance cendré moyen.

	- Hydroxy-7 indole	2,0	g
	- Iodure de potassium	2,0	g
5	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Société CELANESE	1,0	g
	- Alkyl é ther de glycoside vendu		
10	à la concentration de 60% MA		
	sous la dénomination de		
	TRITON CG 110 par la Société		
	SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateur qs		
15	- pH spontané = 6,5		
	- Eau qsp	100,0	g

On applique cette composition pendant 15 minutes sur des cheveux gris à 90% blancs. On rince puis on applique pendant 5 minutes une solution aqueuse de peroxyde d'hydrogène à pH 3 titrant 12,5 volumes en eau oxygénée. On rince à nouveau et on sèche.

On obtient alors des cheveux teints dans une nuance blond foncé acajou.

25

30

20

EXEMPLE 9

La composition de l'exemple 8 est appliquée 15 minutes sur des cheveux gris à 90% blancs. Après rinçage, on applique pendant 15 minutes une solution aqueuse de peroxyde d'hydrogène à pH 3 titrant 12,5 volumes en eau oxygénée puis on rince et on sèche.

Les cheveux sont alors teints dans une nuance blond foncé violine.

	- Hydroxy-7 indole	1,0	g
	- Iodure de potassium	1,0	g
5	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP 60 par la Société CELANESE	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside vendu		
10	à la concentration de 60% MA		
	sous la dénomination de		
	TRITON CG 110 par la Société SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateurs qs		
	- Triéthanolamine qs pH=8,5		
15	- Eau qs	sp 100,0	g

Cette composition est appliquée pendant 15 minutes sur des cheveux gris à 90% blancs. Après rinçage, on applique alors une solution aqueuse de peroxyde d'hydrogène dont le pH est réglé à 8,5 à la triéthanolamine et titrant 12,5 volumes en eau oxygénée. Après 5 minutes de pose, on rince les cheveux à nouveau, puis on effectue un léger shampooing et on sèche.

On obtient alors sur cheveux une nuance blond nacré.

- Hydroxy-6 méthyl-l indole	2,0	g
- Monobutyléther de l'éthylèneglycol	25,0	g
- Iodure de potassium	0,8	g
- Lauryléthersulfate de sodium à		
2,5 moles d'oxyde d'éthylène à		
25% MA, vendu sous la dénomination		
de SACTIPON 8533 par la Société LEVER	1,0	g MA
- Triéthanolamine qs pH=4		
- Eau déminéralisée qsp	100,0	g
	 Monobutyléther de l'éthylèneglycol Iodure de potassium Lauryléthersulfate de sodium à 2,5 moles d'oxyde d'éthylène à 25% MA, vendu sous la dénomination de SACTIPON 8533 par la Société LEVER Triéthanolamine qs pH=4 	- Monobutyléther de l'éthylèneglycol 25,0 - Iodure de potassium 0,8 - Lauryléthersulfate de sodium à 2,5 moles d'oxyde d'éthylène à 25% MA, vendu sous la dénomination de SACTIPON 8533 par la Société LEVER 1,0 - Triéthanolamine qs pH=4

On applique cette composition pendant 30 minutes sur des cheveux gris à 90% de blancs. Après rinçage, on applique sur ces mêmes cheveux un lait oxydant à pH 3 titrant 12,5 volumes d'eau oxygénée et ceci pendant 12 minutes. Après un nouveau rinçage et un séchage, on obtient des cheveux colorés dans une nuance blond doré.

20

	- Hydroxy-6 méthyl-l indole	1,0	g
	- Iodure de potassium	0,8	g
5	- Alcool éthylique	10,0	g
	- Gomme de guar hydroxypropylée,		
	vendue sous la dénomination de		
	JAGUAR HP60 par la Société MEYHALL	1,0	g
	- Alkyléther de glycoside, vendu		
10	à la concentration de 60% MA sous		
	la dénomination de TRITON CG 110		
	par la Société SEPPIC	5,0	g MA
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de GERMALL 115 par		
15	la Société SUTTON	0,1	g
	- Conservateur vendu sous la		
	dénomination de NIPA ESTER 82121		
	par la Société NIPA LAB.	0,3	g
	- pH spontané = 6,5		
20	- Eau déminéralisée qs	p 100,0	g

Cette composition est appliquée 15 minutes sur des cheveux gris à 90% de blancs. Après rinçage, les cheveux sont traités par un lait oxydant à pH 3 titrant 12,5 volumes d'eau oxygénée et ceci pendant 5 minutes. Après un nouveau rinçage et un séchage, les cheveux sont colorés dans une nuance blond foncé à reflet mat.

REVENDICATIONS

l. Procédé de teinture des fibres kératiniques, caractérisé par le fait que l'on applique sur ces fibres au moins une composition (A) contenant dans un milieu approprié pour la teinture, au moins un colorant indolique répondant à la formule :

HO
$$R_3$$
 R_2 R_1

dans laquelle :

5

10

20

25

R1 désigne un atome d'hydrogène ou un radical alkyle en C1-C4;

 R_2 et R_3 , identiques ou différents, désignent un atome d'hydrogène, un radical alkyle inférieur en C_1 - C_4 , un radical carboxyle, un radical alcoxycarbonyle;

le radical OH occupe la position 4, 6 ou 7;

ou au moins un de ses sels ou de ses précurseurs,

associé

- soit à des ions iodure,
- soit à du peroxyde d'hydrogène;

l'application de la composition (A) étant précédée ou suivie par l'application d'une composition (B) qui contient, dans un milieu approprié pour la teinture :

- soit du peroxyde d'hydrogène à un pH compris entre 2 et 12, lorsque la composition (A) contient des ions iodure;
- soit des ions iodure, à un pH compris entre 2 et 11, lorsque la composition (A) contient du peroxyde d'hydrogène.

2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le précurseur du composé de formule (I) comporte l'hydroxyle protégé sous forme OZ, Z étant un groupement acyle en C2-C6, et de préférence acétyle.

5

10

15

20

25

- 3. Procédé selon les revendications 1 ou 2, caractérisé par le fait que les colorants indoliques de formule (I) sont choisis parmi l'hydroxy-6 l'hydroxy-6 méthyl-l indole, l'hydroxy-6 méthoxy l'hydroxy-6 carbonyl-3 indole, méthyl-l méthoxy carbonyl-3 indole, l'acétoxy-6 méthyl-1 méthoxycarbonyll'acétoxy-6 méthyl-1 diméthoxycarbonyl-2,3 indole, l'acétoxy-6 diméthyl-1,2 indole, l'hydroxy-6 diméthyl-1,2 indole, l'hydroxy-6 méthyl-2 l'hydroxy-6 carboxy-2 indole, l'hydroxy-6 diméthyl-2,3 indole, l'hydroxy-6 carboxy-3 indole, l'hydroxy-6 éthoxycarbonyl-3 indole, l'hydroxy-6 éthoxycarbonyl-2 indole, l'acétoxy-6 indole, l'hydroxy-6 méthyl-3 indole, l'hydroxy-7 indole, l'hydroxy-4 indole.
- 4. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 3, caractérisé par le fait que le composé de formule (I) est choisi parmi l'hydroxy-4 indole ou l'hydroxy-6 indole.
 - 5. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 4, caractérisé par le fait que la composition (A) contient les dérivés indoliques de formule (I) et les ions iodure dans un milieu approprié pour la teinture et que la composition (B) contient du peroxyde d'hydrogène.
- 6. Procédé de teinture selon l'une quelconque des revendications l à 5, caractérisé par le fait que la composition (B) a un pH compris entre 2 et 9 et que la composition (A) a un pH compris entre 1,5 et 11.
 - 7. Procédé selon l'une quelconque des

revendications l à 5, caractérisé par le fait que les iodures sont des iodures de métal alcalin, alcalinoterreux ou d'ammonium.

8. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 7, caractérisé par le fait que l'on utilise des compositions aqueuses de peroxyde d'hydrogène de l à 40 volumes et de préférence de 2 à 20 volumes.

5

10

15

20

25

- 9. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 8, caractérisé par le fait que les étapes du procédé sont séparées par une étape de rinçage.
 - 10. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 9, caractérisé par le fait que l'on applique les différentes compositions (A) et (B) avec des temps de pose compris entre 10 secondes et 45 minutes et de préférence compris entre 2 et 25 minutes.
 - 11. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 10, caractérisé par le fait que le milieu approprié pour la teinture des compositions (A) et (B) est un milieu aqueux constitué par de l'eau, un mélange eau-solvant(s) organique(s).
 - 12. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 10, caractérisé par le fait que le milieu approprié pour la teinture est constitué par un ou plusieurs solvants anhydres.
 - 13. Procédé selon l'une quelconque des revendications ll ou l2, caractérisé par le fait que les solvants sont choisis parmi l'alcool éthylique, l'alcool propylique ou isopropylique, l'alcool tertiobutylique, l'éthylèneglycol, les éthers monométhylique, monoéthylique ou monobutylique de l'éthylèneglycol, l'acétate de monométhyléther et monoéthyléther de l'éthylèneglycol, le propylèneglycol, les monométhyléthers du propylène

glycol et du dipropylèneglycol et le lactate de méthyle.

14. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 13, caractérisé par le fait que les colorants indoliques de formule (I) sont présents dans la composition (A) dans des proportions comprises entre 0,01 et 5% en poids et de préférence entre 0,03 et 3% en poids par rapport au poids total de la composition.

5

10

15

20

25

- 15. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 14, caractérisé par le fait que l'ion iodure est présent dans la composition (A) ou dans la composition (B) dans des proportions comprises entre 0,007 et 4% en poids exprimées en ions I et de préférence entre 0,08 et 1,5% en poids par rapport au poids total de la composition (A) ou (B).
- 16. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 15, caractérisé par le fait que le rapport en poids du colorant indolique de formule (I) aux ions iodure est compris entre 0,05 et 10 et de préférence entre 0,5 et 2.
 - 17. Procédé selon l'une quelconque revendications l à 16, caractérisé par le fait que les compositions (A) ou (B) mises en oeuvre contiennent des adjuvants choisis parmi les amides gras, les agents tensio-actifs anioniques, cationiques, non ioniques, amphotères ou leurs mélanges, les agents épaississants, parfums, les agents séquestrants, les filmogènes, les agents de traitement, les dispersants, les agents de conditionnement, des agents conservateurs, des agents opacifiants, des agents de gonflement des fibres kératiniques ou leurs mélanges.
 - 18. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 17, caractérisé par le fait que la composition (A) est préparée au moment de l'emploi par mélange d'une composition (A₁) contenant dans un milieu

approprié pour la teinture un colorant indolique de formule (I) et d'une composition (A2) contenant dans un milieu approprié pour la teinture du peroxyde d'hydrogène.

19. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 18, caractérisé par le fait que la composition (A) contient également du dihydroxy-5,6 indole ou l'un de ses dérivés.

5

10

15

20

- 20. Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 19, caractérisé par le fait que l'une au moins des compositions (A) et (B) contient un colorant d'oxydation.
 - 21. Procédé selon l'une quelconque revendications 1 à 20, caractérisé par le fait que l'une au moins des compositions (A) ou (B) contient colorant direct choisi parmi dérivés les benzéniques, les anthraquinones, les naphtoquinones et les benzoquinones.
 - 22. Application du procédé selon l'une quelconque des revendications l à 21, pour la teinture des cheveux humains.
 - 23. Composition tinctoriale pour fibres kératiniques, caractérisée par le fait qu'elle contient dans un milieu approprié pour la teinture, au moins un colorant indolique tel que défini dans l'une quelconque des revendications l à 4 et au moins des ions iodure.
 - 24. Composition selon la revendication 23, caractérisée par le fait qu'elle contient également du dihydroxy-5,6 indole.
- 25. Dispositif à plusieurs compartiments ou kit de teinture, caractérisé par le fait qu'il comprend un premier compartiment contenant une composition (A) à base du colorant indolique de formule (I) et les ions iodure dans un milieu approprié pour la teinture et un

second compartiment contenant une composition aqueuse de peroxyde d'hydrogène à un pH compris entre 2 et 12.

- 26. Dispositif à plusieurs compartiments, caractérisé par le fait qu'il comporte :
- (i) un premier compartiment contenant dans un milieu anhydre approprié pour la teinture, un colorant indolique de formule (I) et des ions iodure;
- (ii) un deuxième compartiment contenant dans un milieu aqueux approprié pour la teinture, du peroxyde d'hydrogène;
- (iii) un troisième compartiment contenant un milieu aqueux destiné à être mélangé au moment de l'emploi avec le contenu du premier compartiment.

5